



Alcatel-Lucent France

Lannion, le 30 octobre 2008

Hervé Lassalle – Pascal Guihéneuf

Délégué Syndicaux Centraux CFDT
Alcatel Lucent France

à Monsieur Ben Verwaayen
Directeur Général Alcatel Lucent

Copie Madame Claire Pédini (Directrice Ressources Humaines)
Monsieur Pierre Beretti (Relations sociales)
Monsieur Olivier Baujard (PDG ALF)
Monsieur Philippe Masselin (Direction Eu)

Objet : Avenir du centre industriel de Eu (Seine Maritime – France)

Monsieur le Directeur Général,

La CFDT, organisation syndicale majoritaire dans Alcatel Lucent en France, souhaite par ce courrier vous faire part de ses inquiétudes et de celles des salariés quant à l'avenir du centre de compétences industrielles de Eu.

Avant l'été, et donc avant votre nomination à la tête de notre groupe, des informations ont circulé évoquant clairement la vente de ce centre industriel. L'information a alors été démentie par la Direction.

Nous savons par expérience que ce type d'analyse n'est jamais totalement abandonné. La période actuelle est pour vous et l'équipe dirigeante une période où des dossiers importants tel que l'avenir de l'outil industriel reviennent sur « le haut de la pile ».

La vente ou l'externalisation serait pour nous une décision extrêmement conflictuelle. Voici quelques arguments pour expliquer notre position.

Le centre de Eu a échappé jusqu'ici au dogme de « l'entreprise sans usines » de Monsieur Tchuruk grâce, sans aucun doute, à des atouts forts : les compétences de son personnel sont reconnues, son outil de production est, pour l'instant, au bon niveau. Si Alcatel-Lucent abandonnait cette part de son activité, nous perdriions toute expertise sur les phases de production et d'industrialisation, particulièrement en France, et nous ne serions plus à même de contester les coûts et les méthodes de nos fournisseurs. A ce propos, nous continuons de revendiquer des recrutements et des investissements industriels sur Eu, afin de garantir la pérennité des activités industrielles à ce bon niveau.

Socialement, les cessions passées à Jabil, Sanmina, Solectron, Flextronics par exemple, se sont soldées par des catastrophes sur l'emploi, souvent par la fermeture pure et simple de ces établissements industriels. Force est de constater que ces repreneurs n'ont pas diversifié l'activité comme ils s'y étaient engagés par contrat. Des salariés et des bassins d'emplois en ont subi les conséquences. L'image qui en est ressortie pour notre groupe est qu'il avait externalisé une bonne partie de ses plans sociaux.

Dans un cadre plus général, en France et en Europe, le problème de la politique industrielle incluant le secteur de la production, est une préoccupation. Un pays ne peut pas tout miser sur le tertiaire et les services. M. Tchuruk a, par le passé, participé de ce désengagement de l'industriel dans les Télécoms en France et en Europe. Ne retombons pas dans ces travers ! Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser filer tout ce savoir faire pour des raisons de coûts uniquement ; ces raisons sont d'ailleurs fortement contestables si l'on considère les faibles écarts liés à la part salariale, entre l'Europe et par exemple la Chine, dans le coût final des produits. Elles le sont encore plus en considérant les perspectives à moyen terme sur ces paramètres.

Vous l'avez bien compris, M. Verwaayen, nous voulons résolument conserver cet établissement industriel au sein de l'entreprise.

Alcatel-Lucent se réclame d'une politique de développement durable, nous demandons que cela s'applique en matière de développement industriel sur l'usine et le bassin d'emplois de Eu.

Nous restons bien sûr disponibles pour nous expliquer de vive voix si vous le souhaitez.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Hervé Lassalle Pascal Guihéneuf

Délégués syndicaux CFDT Alcatel Lucent France